

Devenir coursier Deliveroo

Description

Beaucoup d'entrepreneurs choisissent de devenir coursier Deliveroo pour exercer une activité professionnelle en toute indépendance.

Bien qu'il s'agisse d'une profession exigeante, notamment sur le plan physique, elle permet au coursier de gérer son entreprise comme il le souhaite, sans subir les contraintes du salariat. Ce dernier peut en effet décider d'ajuster son temps de travail s'il souhaite générer plus de chiffre d'affaires un mois donné.

[Devenir coursier Deliveroo](#)

Deliveroo, qu'est-ce que c'est ?

Deliveroo est une plateforme de livraison de repas créée en 2013. Elle permet à des professionnels de la restauration de **proposer leurs plats à la livraison** auprès de leurs clients via une application ou un site internet sur lesquels ils peuvent faire leur choix. L'entreprise est implantée dans près de **150 villes françaises**, ainsi que dans de nombreuses métropoles à travers le monde.

La livraison est assurée par une flotte de livreurs qui présentent la caractéristique de ne pas être salariés de la plateforme, mais d'être [travailleurs indépendants](#). En recourant à un vaste nombre de prestataires de services pour rapprocher les restaurateurs de leurs clients, Deliveroo **garantit ainsi un temps de livraison réduit**, d'en moyenne 32 minutes.

Comment devenir coursier Deliveroo ?

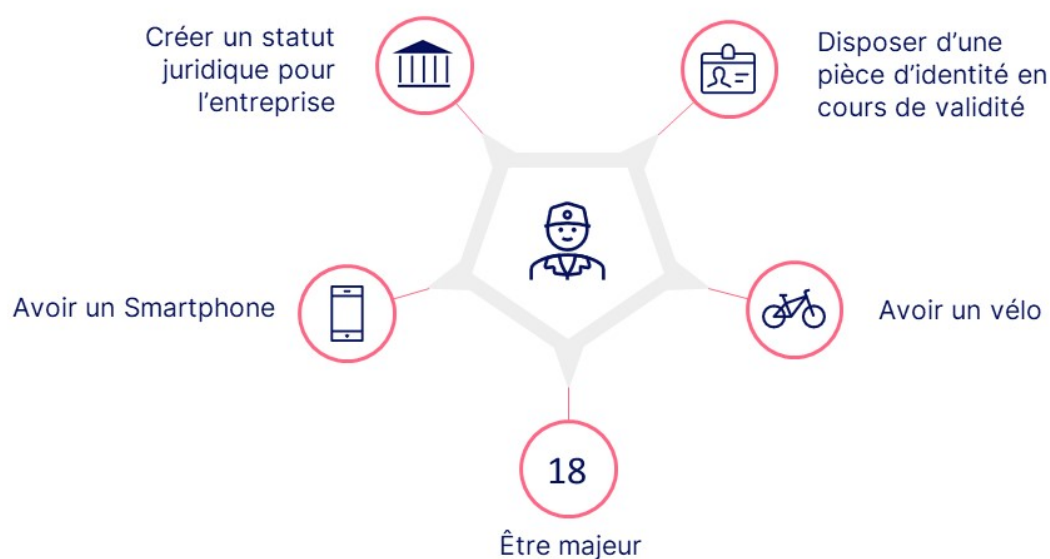
Les formalités à effectuer afin de [devenir coursier](#) Deliveroo **sont particulièrement simples**. Elles peuvent toutefois varier selon l'option choisie par le coursier pour la constitution de son entreprise.

En effet, en tant que travailleur indépendant, le livreur **doit créer sa propre entreprise** avant de s'inscrire auprès de Deliveroo pour commencer à assurer les livraisons.

Les prérequis pour devenir livreur

Que l'entrepreneur choisisse de devenir coursier [UberEats](#) ou opte pour [Deliveroo](#), il doit s'assurer de respecter **certaines conditions requises** pour exercer cette profession :

Les prérequis pour devenir livreur ou coursier



LegalPlace.

Le coursier Deliveroo peut également utiliser un scooter pour assurer les livraisons. Il est toutefois nécessaire d'anticiper des **formalités supplémentaires** au moment de l'[immatriculation de son entreprise](#). L'utilisation d'un véhicule de moins de 4 roues requiert en effet l'inscription de l'entreprise au Registre national des transporteurs. Le livreur doit également faire preuve d'une **garantie financière** d'au moins 900€ pour le véhicule utilisé.

La création de l'entreprise

Devenir coursier Deliveroo **implique de constituer sa propre entreprise**, et donc de choisir un [statut juridique](#) adapté.

Plusieurs options s'offrent au livreur :

- **Créer une entreprise individuelle** : l'[entreprise individuelle](#) classique et la [micro-entreprise](#) permettent à un entrepreneur d'exercer seul son activité sous son propre nom. Elles se caractérisent par leur simplicité de création.
- **Créer une société** : l'entrepreneur peut choisir de créer une société unipersonnelle s'il souhaite débiter l'activité seul ([EURL](#), [SASU](#)), ou de créer une structure avec plusieurs personnes en constituant une société pluripersonnelle ([SARL](#), [SAS](#)...). La réalisation des formalités donne naissance à une personne morale totalement distincte de la personne de son créateur.

Il n'existe pas de bon ou de mauvais statut juridique. Chaque [forme juridique](#) est tout simplement plus ou moins **adaptée aux objectifs** poursuivis par le coursier.

Ainsi, le livreur **qui souhaite développer son activité** en vue de gérer à terme une flotte de coursiers doit préférentiellement constituer une société.

A l'inverse, s'il souhaite simplement effectuer des livraisons en parallèle d'une activité principale ou de ses études, le régime de la micro-entreprise semble le **plus adapté à ses ambitions**.

Bon à savoir : la micro-entreprise, qui se définit comme une sous-catégorie d'entreprise individuelle bénéficiant d'un régime social et fiscal simplifié, est le statut le plus populaire parmi les livreurs. Il est en effet très facile à créer et à fermer, et les modalités de déclaration du chiffre d'affaires et de paiement des impôts sont adaptées à la taille de l'entreprise.

L'entrepreneur doit procéder à **l'immatriculation de son entreprise** afin de commencer à exercer son activité. La complexité des démarches à effectuer diffère selon qu'il opte pour la création d'une entreprise individuelle ou pour la forme sociétaire :

- **Pour créer une entreprise individuelle** : il suffit d'effectuer une déclaration de début d'activité sur le site du guichet des formalités des entreprises. Celui-ci se chargera de procéder à l'immatriculation de l'entreprise au RNE et au RCS sous le patronyme de l'entrepreneur.
- **Pour créer une société** : étant donné que la procédure donne naissance à une personnalité juridique nouvelle, les démarches sont un peu plus complexes. Avant d'introduire une demande d'immatriculation auprès du greffe du Tribunal de commerce, il est nécessaire au préalable d'effectuer des apports au [capital social](#), de rédiger les statuts et de publier un avis de création dans un journal

d'annonces légales.

Zoom : afin de [devenir coursier Deliveroo](#) sans tracas, vous pouvez confier la réalisation de vos formalités à LegalPlace. Nous nous chargeons de créer votre entreprise, et il vous suffit d'attendre de recevoir votre [extrait Kbis](#) pour commencer à exercer votre activité.

Les étapes d'inscription

Afin de **démarrer une activité de livreur Deliveroo**, il convient de suivre plusieurs étapes :

1. S'inscrire en ligne sur le site de Deliveroo en fournissant les documents requis (extrait Kbis, pièce d'identité, attestation de vigilance faisant foi du respect par le livreur des conditions de livraison de la plateforme)
2. Effectuer un entretien téléphonique de 5 à 10 min permettant d'évaluer la motivation du coursier
3. Assister à une réunion d'information d'environ 1h visant à expliquer le fonctionnement des shifts et à remettre le matériel commandé par le livreur

Une fois ces étapes réalisées, le coursier Deliveroo doit s'inscrire à un shift via **l'application Rider**, et peut alors commencer à livrer.

Les étapes d'inscription pour démarrer une activité de livreur



1

S'inscrire en ligne sur le site dédié



2

Répondre au 1^{er} questionnaire



3

Répondre à un 2^{ème} questionnaire de connaissances



4

Prendre rendez-vous pour signer le contrat et suivre une formation



5

Activer son compte

LegalPlace.

Comment s'organise l'activité du coursier Deliveroo ?

Le fonctionnement de la plateforme Deliveroo présente des différences marquées avec UberEats, qui se démarque par un suivi des coursiers assez limité.

L'organisation des shifts est effectuée **selon l'implication des livreurs**, en vue de valoriser les coursiers qui livrent à titre principal via Deliveroo. La plateforme s'adapte en effet à la lourde concurrence entre les services de livraison à domicile en cherchant à **fidéliser les prestataires**.

Ainsi, l'accès aux shifts générant le plus de commandes se débloque en fonction de l'assiduité des livreurs Deliveroo :

- Pour les coursiers les plus assidus : accès aux shifts dès 11h.
- Pour les livreurs dont l'implication est régulière : accès aux shifts à 15h.
- Pour les coursiers au niveau de participation irrégulier et pour les nouveaux livreurs : accès aux shifts à 17h.

Bon à savoir : les équipements nécessaires aux livraisons sont proposés aux coursiers Deliveroo à prix préférentiel. Les [livreurs en restauration](#) disposent

également de la possibilité d'utiliser leur propre matériel, à condition de le faire valider au préalable par la plateforme.

Une fois inscrit à un shift, généralement **calqué sur les horaires d'ouverture** des restaurants, le livreur Deliveroo reçoit des notifications sur l'application pour l'informer de courses à effectuer dans sa zone géographique. Il doit alors récupérer la commande auprès du restaurant, et la livrer **le plus rapidement possible** au point de livraison, qui correspond la plupart du temps au domicile du client ou à son lieu de travail.

Comment est rémunéré le livreur Deliveroo ?

La [rémunération du livreur Deliveroo](#) varie selon plusieurs éléments :

- Rémunération brute : la rémunération perçue par le coursier augmente selon la distance et la durée de la livraison. Ainsi, les courses moyennes à longues dont le durée excède 10 min sont valorisées.
- Pourboires : le livreur Deliveroo perçoit un pourboire versé à la discrétion du client.
- Bonus intempérie : en cas de pluie ou de chutes de neige, le coursier peut percevoir 1 à 2€ par commande.
- Versement de la rémunération : le versement s'effectue en principe tous les 15 jours.

La plateforme fournit également **2 types d'assurance** aux coursiers qu'elle recrute :

- L'Assurance Responsabilité Civile AXA
- L'Assurance accident par La Parisienne et Qover

FAQ

Quelle application utiliser pour un livreur Deliveroo ?

Le livreur Deliveroo reçoit les notifications relatives à ses shifts et aux livraisons sur l'application Rider.

Quel est le salaire d'un livreur Deliveroo ?

Il est difficile d'estimer le salaire d'un livreur Deliveroo, étant donné que le calcul de la rémunération prend en compte plusieurs variables. Elle peut toutefois augmenter en fonction de la distance parcourue pour une livraison, des pourboires versés par les clients et des bonus intempéries.

Comment s'inscrire pour devenir coursier Deliveroo ?

Il convient de se rendre sur le site de Deliveroo afin de débiter l'inscription.